

AVIS DE DÉPÔT

Il est accusé réception d'une demande de Permis de construire comprenant ou non des démolitions Modificatif par la mairie de Lambersart.

Dossier numéro : **PC 059328 22 S0021 M03**

Date de dépôt en mairie : 31/12/2024

Demandeur : SNC SNC LAMBERSART BOURG
représentée par Monsieur GOENEAU BERTRAND
123 Rue du Château
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Adresse du terrain 117 RUE DU BOURG

Superficie du terrain : 1 518,00 m²

Nature des travaux : Le présent PCM concerne :

- la mise à jour de la surface parcellaire. Au cadastre, il est noté une parcelle de 1 560 m² alors que le relevé géomètre nous indique une surface de 1 518 m². Ainsi, nous mettons à jour nos pièces écrites et graphiques, en reprenant les surfaces bâties et les surfaces d'espaces verts. L'emprise bâtie admissible est de 910 m². Afin de répondre à l'emprise au sol de 60 %, conformément au PLU², nous démolissons une partie de la longère en fond de parcelle.
- Suite aux études structures, nous devons prévoir une dalle de transfert d'une épaisseur de 35 cm, cela entraîne ainsi une réhausse du bâtiment. Nous devons également prendre en compte les spécificités techniques que demanderont un commerce en RDC (ventilation...)
- Via ce PCM, nous mettons à jour l'état de la végétation. En effet, nous devons conserver 3 arbres existants. Malheureusement, ces trois arbres sont morts durant l'été 2022 à cause des fortes chaleurs. Nous remplaçons ces 3 arbres.

Objet du modificatif : Le présent PCM concerne :

- La création d'un parking en sous sol de 24 places de stationnement. Le parking est accessible via une rampe d'accès.
La parcelle totalise 36 places de stationnement (12 places aériennes).
- La modification de la surface des espaces verts extérieur ainsi que du nombre d'arbres sur la parcelle (25 arbres).

Surface de plancher : 2 084,00 m²

Fait à Lambersart
Le 6 janvier 2025